

Fiche d'information formation « opérateur d'excavatrice hydraulique »

Les excavatrices sur chenilles sont utilisées sur des terrains dépourvus de revêtement et sont capables de se déplacer sur des pentes fortes. Les excavatrices sur pneus sont utilisées sur des terrains plus plats et plus stables. Ces engins sont dotés d'une tourelle orientable.



Description et durée

Cette formation est destinée aux personnes, avec ou sans expérience, qui souhaitent apprendre à utiliser une excavatrice de manière sûre et correcte. Il s'agit d'une formation de 1 à 3 jours, avec ou sans examen. La formation peut avoir lieu en entreprise ou dans les centres de formation d'Athetys (excavatrices de 3,5 à 5 tonnes).

La formation se compose de ± 3 heures de théorie et au moins 1 heure de pratique par personne (en entreprise).

Objectif

Former le participant au cours à l'utilisation sûre et efficace d'une excavatrice. Cette formation implique l'acquisition de techniques afin de :

- préparer le participant à occuper la fonction de sécurité d'opérateur d'excavatrice et être en mesure de signaler les problèmes techniques/pannes de manière préventive ;
- prévenir les accidents/blessures, éviter d'abîmer les marchandises, réduire les dommages dus au transport ;
- parvenir à un équilibre entre un comportement sûr au travail et une bonne productivité.

Conditions de participation

Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans (21 ans s'ils utilisent l'excavatrice sur la voie publique), disposer d'un certificat d'aptitude médicale (fonction de sécurité et visite médicale s'ils utilisent l'excavatrice sur la voie publique) et maîtriser suffisamment le français ou le néerlandais.

Contenu de la formation

Théorie

- Résumé de la législation
- Connaissance de base du RGPT, du CODEX et des responsabilités
- Risques et accidents

- Pouvoir constater, analyser et maîtriser les risques propres au travail, aux appareils et aux lieux
- Consignes de sécurité
 - Exigences imposées à l'opérateur lors de l'utilisation de l'excavatrice sur la voie publique
 - Structure de l'excavatrice : instruments de commande, freins, roues, moteur, flèche, godets, système d'échange...
 - Utilisation de l'excavatrice
 - Connaissance des éléments du contrôle au démarrage

Pratique

- Pouvoir effectuer une inspection quotidienne correcte, repérer les défauts dangereux et les signaler
- Monter et descendre correctement de l'excavatrice
- Pouvoir utiliser correctement les organes de commande
- Appliquer les règles de sécurité et le code de la route : conduite défensive, interactions avec les personnes et les autres conducteurs
- Faire le plein de carburant
- Utiliser un godet
- Utiliser un équipement amovible
- Nivelier, creuser des tranchées (avec ou sans laser), aménager des talus et des étangs
- Appliquer une technique de conduite correcte : maîtriser les mouvements de déplacement, regarder dans le sens de la marche, adapter la vitesse, maintenir une distance suffisante, freiner et prendre les virages correctement...
- Tracer des plans
- Pouvoir effectuer les manœuvres suivantes : marche avant, marche arrière, tourner et prendre les virages en marche avant et marche arrière, se déplacer dans des passages très étroits, se ranger...
- Ordre et propreté

Certificat – durée de validité

Chaque participant reçoit un certificat de participation ou un certificat de compétences professionnelles s'il réussit l'examen.

Au terme de 5 ans, un cours de recyclage doit être suivi dans un centre de formation agréé ou chez l'employeur.

Le règlement de la formation est disponible sur demande au début de la formation ou après l'inscription.